

Liège, le 7 octobre 2017

Bonjour,

Dans la catégorie des projets d'urbanisme démesurés et inappropriés, en voici un de plus...

Nos amis de l'association "Vert&Vie" d'Esneux nous demandent de les aider : un promoteur veut construire 150 logements dans le cadre d'un "Quartier Santé" qu'ils jugent complètement inadapté à leur quartier.

Vous trouverez ci-dessous un courrier-type qui reprend leurs arguments contre ce projet.

Si vous partagez leurs craintes, pourriez-vous AVANT MARDI 10 OCTOBRE A MINUIT envoyer ce courrier à l'adresse mail de Madame PARIZEL Florine, Architecte, [florine.parizel@esneux.be](mailto:florine.parizel@esneux.be) après l'avoir COMPLETE avec votre nom, prénom et adresse (si vous connaissez l'endroit ou si ce projet vous inspire des remarques, n'hésitez pas à personnaliser ce courrier)

Un tout grand merci pour votre aide !  
Bien à vous,

Le groupement CHB

Collège communal d'Esneux

Place Jean d'Ardenne, 1

4130 Esneux

-

Liège, le 6 octobre 2017

Objet : observations et réclamations à l'avis d'urbanisme relatif au projet de la construction d'un « Quartier Santé » Avenue Sur Cortil à Esneux

Madame le Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les Echevins,

J'ai été mis au courant du projet de construction d'un « Quartier Santé » de 154 logements sur les parcelles suivantes :

- terrain avenue Sur Cortil 201-203 -205 au nom de Hugo Sante : 50 résidences de services
- terrain avenue Sur Cortil 207 -209 -211 au nom de Tom Sante : 48 résidences de services + Restaurant + salle polyvalente +bureaux
- terrain avenue sur Cortil 213 -215 au nom de Madame OAKHILL : deux petits immeubles de 16 appartements
- terrain avenue sur Cortil 217 -219 -221 au nom de SA CROISETTES (Monsieur Sante) : 3 petits immeubles de 6, 8, et 10 appartements

Je ne peux que partager les remarques et critiques que le Comité de Quartier du Bois des Chevreuils vous a précédemment communiquées.

- Une telle concentration de nouveaux immeubles aurait des effets extrêmement importants et néfastes sur la circulation routière par l'ajout de plusieurs centaines de véhicules supplémentaires dans la circulation déjà très compliquée aux heures de pointe (il est déjà courant d'avoir une file de voitures à l'arrêt de la sortie de l'autoroute jusqu'au carrefour de Beaufays). De plus selon le promoteur, ces immeubles seraient desservis par quatre routes d'accès à l'Avenue Sur Cortil, ce qui me semble complètement Irréaliste en l'état.
- L'évacuation des eaux usées poserait des problèmes extrêmement préoccupants vu qu'il n'y a pas d'égout à cet endroit, que le terrain serait imperméabilisé et qu'il descend en pente vers le site Natura 2000.
- La construction à cet endroit d'autant de gros bâtiments ferait disparaître le paysage champêtre de ce quartier, ce qui irait à l'encontre du positionnement d'Esneux berceau de la fête des arbres (1905) et de la Convention européenne du Paysage. La construction de cet ensemble immobilier me

semble en contradiction profonde avec la politique de développement durable préconisée par la Région wallonne.

- La prairie menacée par ce projet est un havre de paix pour de nombreux animaux, de par sa proximité avec la zone Natura 2000 : chevreuils, hérons, grenouilles, chauve-souris, rapaces nocturnes et diurnes. La pollution sonore et lumineuse engendrée par la présence de cet ensemble immobilier risque de détruire cet équilibre.

**Je vous demande donc de ne pas accorder de permis à ce projet immobilier.**

En l'attente de vous lire, je vous adresse, Madame la Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, mes salutations respectueuses.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Commune : .....